

**Séance extraordinaire du conseil municipal, le lundi 21 décembre 19 h 30.**

**Présentation du budget 2010**

Seulement 25 citoyens se sont déplacés pour la présentation du budget. Fait marquant, au moins six personnes retraitées ont exprimé leur crainte par rapport aux augmentations de leur compte de taxes, car avec des augmentations inexistantes ou très faibles de leur pension, ces derniers ont démontré de façon très claire leur inquiétude à monsieur le maire.

Un budget de 11 733 620 \$ a été adopté, ce qui représente une hausse de 7.16% par rapport au

budget de 2009. Pour expliquer ce fait, l'enlèvement de la neige fait un bond de 73 000 \$, l'enlèvement des ordures: 100 000 \$, la sûreté du Québec: 108 000 \$, Loisirs et culture: 71 000 \$, la MRC: 111 000 \$ ainsi que quelques autres. Ces dépenses sont incompressibles.

Monsieur Paradis aurait souhaité le gel des évaluations foncières, car les augmentations affectent directement les taxes scolaires et le compte relié à la Sûreté du Québec. Monsieur Richer répond que les Villes ne peuvent pas appliquer cette pratique parce qu'elle créerait un déséquilibre avec les autres Villes qui font partie d'une

MRC. Plusieurs services offerts par cette dernière sont facturés selon l'évaluation.

Les évaluations foncières ont fait un bond d'une moyenne de 20% qui fait passer le total de l'évaluation de la Ville de 770 millions à 980 millions. Le taux de taxation sera de 0.74 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une taxe additionnelle de 0.05 \$ du 100 \$ d'évaluation sera ajoutée au compte de taxes, ce dernier montant sera affecté spécifiquement à la gestion des fossés, pavage et rechargement de gravier. Fait à noter: 0.01 \$ du 100 \$ d'évaluation équivaut à 98 000 \$ de rentrées de fonds pour la Ville.

L'escompte de 2% qui était accordé aux citoyens qui payaient leurs comptes de taxes en un seul versement sera aboli. Monsieur Crispin nous explique qu'avec le faible revenu que le loyer de l'argent rapporte à la Ville, cette pratique n'était plus rentable. Par contre, les contribuables pourront toujours effectuer leur paiement en quatre versements. Monsieur Martin, suite à une question, nous informe que 1500 comptes de taxes sur les 6000 envoyés ne sont pas acquittés dans les délais prévus et que, sur l'ensemble, 60 représenteraient des cas problématiques. À une autre question, monsieur Martin répond que l'augmentation de taxe moyenne pour une résidence évaluée à 200 000 \$ serait de l'ordre de 100 \$ par année.

**Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 11 janvier 2010.**

Surprise au conseil de ville: le conseiller Paradis a signifié sa démission de l'équipe Richer et de tous les comités où il siégeait. Selon ses dires, un «trou» de 362 000 \$ n'aurait pas été comptabilisé dans les années antérieures. Ce dernier aurait réclamé une vérification par des experts pour vérifier ses dires, mais le Conseil n'était pas prêt à emprunter cette voie. Monsieur Bertrand Néron a demandé la démission de monsieur Paradis et celui-ci a mentionné qu'il va continuer de représenter les citoyens du secteur 4 sur le conseil. Pour sa part, le maire Richer est déçu du peu de participation de monsieur Paradis depuis l'élection de novembre.

**Module Infrastructures**

Un contrat a été octroyé à la Firme St-Onge pour la réfection de la chaussée et drainage de surface sur le chemin des Quatorze-Iles pour la somme 787 555 \$ plus taxes.

**Module Environnement**

La Ville fera l'acquisition de 315 bacs de recyclage à la firme Loubac pour un montant de 24 993 \$ taxes incluses.

**Varia**

Une pétition fut déposée, 11 citoyens de la rue Louis-Morin ont signifié leur objection à un projet de construction multi-logements situés tout près de la route 117.

La programmation de la Fête des Neiges 2010 fut déposée. Cette dernière se déroulera entre le 19 février et le 7 mars.

La Ville a été informée que certaines correspondances gouverne-

mentales seront dorénavant envoyées uniquement par Internet.

**Questions du public**

Plusieurs citoyens sont intervenus sur un point précis. Le conseil devait prendre une décision sur le fait de déneiger ou de ne pas déneiger, à nos frais, le stationnement d'un commerce qui est en face du bureau de poste pour permettre aux usagers de ce dernier de se garer en toute sécurité. Ce contrat aurait été signé il y a deux ans pour une période de cinq ans et est renouvelable tous les ans. Selon le maire Richer, la Ville sortait de son champ de responsabilité. Les citoyens qui se sont exprimés ont souligné à monsieur le maire un manque criant de stationnement à cet endroit. Un citoyen a clos le sujet en invitant les élus à aller discuter avec Postes Canada pour trouver une solution. Pour le reste de l'hiver, la Ville continuera à payer le déneigement pour ce stationnement.

Monsieur Yves Bernier, rue des Anciens, ce citoyen n'accepte définitivement pas la taxe de .05 \$ du 100 \$ d'évaluation qui sera réservée pour les travaux de voirie et de fossés. Monsieur dit que nous sommes déjà bien assez taxés comme ça.

Deux citoyens ont questionné monsieur le maire sur l'achat de cinq véhicules automobiles et équipement à la défunte Régie de Police de la Rivière-du-Nord pour un montant de 65 000 \$. Ces derniers s'interrogeaient sur l'utilité de tout ce matériel roulant. Monsieur Richer répond que la transaction fut faite par l'administration antérieure, mais que la Ville utilisera tous ces véhicules.

**Dre Isabelle Cazeaux**  
Chiropraticienne D.C.

781, Montée-des-Sources  
Prévost (Québec) JOR 1T0  
(Domaine des Patriarches)

◆ Des ajustements chiropratiques avec précision et en douceur ◆  
Sur rendez-vous : (450) 224-4402



**CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS**

**Jasmine PERREAULT**  
physiothérapeute

**Caroline PERREAULT**  
physiothérapeute

**Julie TOMASELLI**  
physiothérapeute

**Brigitte CHARETTE**  
physiothérapeute, ostéopathe

2955, boul. Curé-Labelle, bureau 103, Prévost  
Tél: 450-224-2322 www.physiodesmots.com

**SPÉCIALITÉS**  
Thérapie manuelle – Rééducation périnéale  
Ostéopathie

**PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS**  
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite  
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse



**PASTA GRILL**  
Le meilleur boeuf des Laurentides

Steak • Fruits de mer • Pâtes

Apportez votre vin

**www.pasta-grill.com**

Bienvenue aux groupes - Réservation pour toutes occasions, réunions ou événements

Ouvert tous les soirs du mercredi au dimanche  
Samedi et dimanche à partir de 7 h : Déjeuner santé - crêpes

Pour réservation : 450 227-1142  
167, route 117, Sainte-Anne-des-Lacs (Piedmont) - sortie 57 aut. 15 nord



Le Réseau des gens d'affaires de Prévost

**RGAP**  
Réseau des gens d'affaires de Prévost

**Déjeuner-causerie**  
« Mieux être individuel et collectif à Prévost ! »

SYLVIE CHARBONNEAU  
PRÉSIDENTE

Quoi de mieux que de se souhaiter une bonne santé en ce début d'année et un mieux-être individuel et collectif à Prévost! Vous avez sûrement appris par le biais du Journal au cours des dernières semaines qu'un comité provisoire composé d'une dizaine de bénévoles a récemment été formé afin de regrouper en réseau les gens d'affaires de Prévost. Parmi ses activités, le RGAP organise une fois par mois un déjeuner-causerie.

Le RGAP souhaite donc réunir dans le cadre d'un déjeuner-causerie :  
**Le mercredi, 3 février, de 8 h a.m. à 10 h a.m. à la Gare de Prévost,**




différents professionnels de la santé de Prévost afin d'organiser un événement public au cours de 2010 qui fera connaître le travail et différentes approches de santé et mieux être offerts aux citoyens de Prévost.

Veillez confirmer votre présence par téléphone (450-224-8888 poste 360), par courriel [info@gens-affaires-prevost.com](mailto:info@gens-affaires-prevost.com) ou par télécopieur dès que possible. Les places étant limitées! N. B. Le café, des muffins, fruits et yogourts seront disponibles sur place. Il n'y a pas de frais d'inscription sauf une contribution volontaire selon votre appétit!

Vous pouvez suivre les activités du Réseau des gens d'affaires de Prévost en consultant notre site web: [www.gens-affaires-prevost.com](http://www.gens-affaires-prevost.com)



**RE/MAX SÉLECTION**  
**Josée Labonté**  
Agent Immobilier Affilié  
450.475.7870  
cell.: 514.983.0749

<p><b>St-Hippolyte</b></p>  <p>Superbe maison en montagne, 2 chambres, très bien décorée, aucun voisin. Mls 8248114 325 000 \$</p>	<p><b>St-Hippolyte</b></p>  <p>Maison à étage, 3 chambres, terrain de 50 000 p.c. accès lac Achigan Mls 8246177 190 000 \$</p>	<p><b>Lac Supérieur</b></p>  <p>Pour amoureux de la nature, 3 cac, décorée avec soin, aire ouverte, très belle fenestration et très lumineux, grand balcon, terrain 1 acre. Proximité du versant nord du Mont-Tremblant. Mls 8240365 • 279 900 \$</p>	<p><b>St-Canut</b></p>  <p>Belle grande maison, 3 cac, grandes pièces, garage double, tout paysagé, cerisier, lilas, pommier. Mls 8262802 325 000 \$</p>	<p><b>Bachelor</b></p>  <p>Grand plain pied avec bachelor, 5 cac, terrain de + 16 000 pc boisé et clôturé, revenu de 550/mois. Mls 8273433 289 000 \$</p>
---	--	--	---	--